

TERMES DE REFERENCE

Mission n°22SANIC503 – Analyse Situationnelle/Maintenance Labos Niger

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Analyse situationnelle en vue de définir les contours du projet pilote de renforcement des capacités de maintenance des techniciens de laboratoires périphériques au Niger.			
Composante	RSS			
Thématique	Laboratoire			
Identité du Bénéficiaire	Direction des Laboratoires de Santé			
Pays d'intervention	Niger			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
NER-H-MSP	24 227 951€	2021/2023	B1	Janv-juin 2021
Activités laboratoire - C19RM	ND	2021/2023	ND	
Nombre de jours estimés de travail	- Expert.e : environ 33 jours estimés			
Date estimée de remise des livrables	29/08/2022			
Contact Expertise France	Prénom NOM		Coordonnées	
	Jane DEUVE		jane.deuve@expertisefrance.fr	

II. Justification de la mission

Contexte

La lutte en faveur de la prévention, du diagnostic et des traitements contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme se déroule en partie entre les murs des laboratoires de santé. En fonction de leur mandat (ex : Laboratoires Nationaux de Référence, hôpitaux de districts ou centres de santé, y compris ceux gérés par le secteur privé à but non lucratif comme les organisations de la société civile ou encore le monde confessionnel), ces laboratoires disposent d'équipements de dimension et de complexités techniques variées.

L'acquisition de ces derniers par les différentes parties prenantes des systèmes de santé (bailleurs, partenaires et directement par les pays) n'est pas en reste : par exemple, une part non négligeable des 2,02 milliards de dollars d'achats de produits de santé prévus dans le cadre de C19RM en 2021, est dédiée aux équipements hospitaliers ou de laboratoires.

En revanche l'entretien des laboratoires et de leurs équipements n'est pas toujours au rendez-vous : l'offre de maintenance n'est pas forcément proposée, si elle existe la prestation n'est pas toujours anticipée par les personnes responsables des achats, ou encore lorsque c'est le cas il s'agit d'une prestation à durée déterminée. Ainsi, alors qu'un effort est fait dans la direction de l'acquisition des

équipements, leur durée de vie peut être réduite, parfois de façon très conséquente, par un **défaut de maintenance, qu'elle soit préventive ou curative.**

Depuis 2013, le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (MSP/P/AS) a créé une Direction des Laboratoires de Santé (DLS) avec pour mission de coordonner l'ensemble des interventions dans le domaine des laboratoires de santé. Cette DLS est directement rattachée sous la Direction générale de la Santé Publique.

La DLS a identifié la maintenance des équipements de laboratoire comme une thématique prioritaire de son Plan stratégique de renforcement des laboratoires de santé au Niger 2021-2025.

Appuis existants dans le domaine de la maintenance

Au Niger la DLS est partenaire du projet RESAOLAB (financement AFD/Implémentation Fondation Mérieux) qui inclut un volet de formation à la maintenance des équipements de laboratoires, avec jusqu'à deux techniciens formés chaque année depuis 2016 à l'EPAC de Cotonou, Bénin. Ces personnels, des techniciens de laboratoires hospitaliers, constituent un pool d'environ 4 – 6 techniciens amené à être consolidé (2 candidats en cours de sélection pour la prochaine formation). Aussi la DLS estime important et complémentaire que soient également ciblés les techniciens de laboratoires des niveaux plus périphériques de type Centre de Santé Intégrés de niveau 2 c'est à dire ceux ayant un laboratoire médical.

Dans un objectif d'amélioration de l'offre de soins au Niger, la coopération belge (ENABEL) a investi dans la maintenance des infrastructures et des équipements biomédicaux, informatiques et matériel roulant et continuera de le faire dans son agenda 2022-2026. Le Programme d'Appui au Système de Santé (PASS) 2018-2021 a permis d'appuyer la stratégie nationale de maintenance des équipements informatiques et biomédicaux, et a également conçu des plans de maintenance au niveau opérationnel dans 2 Districts sanitaires (Gaya dans la région de Dosso et Gothèye dans la région de Tillabéri). A l'agenda 2022-2026 dans le cadre du projet SUTURA, il est prévu de continuer cet appui avec notamment le développement d'un centre de formation à Dosso ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie de GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur).

Dans le cadre du projet Labo2S soutenu par L'Initiative-Expertise France, implémenté par Solthis, une composante maintenance est également déployée. Destinée aux LNRs VIH et TB basés à Niamey, elle prévoit l'élaboration de plans de suivi des équipements dans ces laboratoires.

Au-delà de la maintenance, le laboratoire.

De façon plus large, au-delà de la maintenance, le domaine du laboratoire est abordé dans de nombreux projets au Niger, tels Afroscreen (<https://www.afroscreen.org/>) pour la surveillance génomique SARS-CoV-2 et autres pathogènes émergents. L'initiative stratégique de renforcement des laboratoires du Fonds Mondial va aussi soutenir en 2022-2023 la mise en œuvre d'un SIL et d'un système intégré et sécurisé de transport des échantillons.

Situation des Laboratoires et laboratoires ciblés

Le premier niveau (périphérique) du système de santé au Niger est constitué des Hôpitaux de District, des Centres de Santé Intégrés (CSI) et des cases de santé. Depuis la médicalisation des CSI amorcée en 2012, en vue d'améliorer la qualité des prestations, on recense à ce jour sur 1095 CSS, 319 CSI de type 2, c'est-à-dire avec un laboratoire médical. En plus de ces formations sanitaires publiques, le Niger compte également 366 formations sanitaires privées et confessionnelles (surtout des cabinets médicaux mais aussi quelques laboratoires). Le recensement de ces derniers a été réalisé dans le cadre du projet Carto Niger (financement Bill et Melinda Gates/mise en œuvre Fondation Mérieux et DLS

avec l'appui de l'ASLM) et alimente dans une cartographie encore préliminaire et publiée sur le site du MSP/P/AS : <https://www.cartesanitaireniger.org/data#section-equipement>

Afin de co-définir avec la DLS les contours du projet que L'Initiative serait prête à soutenir, la DLS a besoin d'un état des lieux de la situation dans les laboratoires de premier niveau.

La Cartographie existante nous informe qu'il existe de nombreux laboratoires qui pourraient être bénéficiaires du projet mais une analyse situationnelle est nécessaire pour non seulement prioriser, mais aussi définir le contour (nombres de laboratoires, équipements dans les laboratoires et leur état, zone géographique, durée, acteurs potentiels de mise en œuvre, capacité et besoins en formations des techniciens, etc.).

Inscription stratégique nationale

Aussi ces éléments seront très précieux à la DLS pour que ce projet s'inscrive dans un cadre plus large : d'une part celui de la stratégie nationale de maintenance 2022-2026 en cours de préparation par la Direction des Infrastructures et l'Équipement en Santé (DIES) qui a en charge la maintenance des infrastructures et des équipements biomédicaux, informatiques et matériel roulant ; le secteur des laboratoires de santé ainsi que les techniciens de laboratoires qui y travaillent restant rattaché à la DLS ; et d'autre part le plan de maintenance des équipements de laboratoire dans son plan d'action 2022 sous le financement du projet RESAOLAB dont l'élaboration est justement prévue au 3e trimestre 2022 par la Direction des laboratoires de santé.

III. Objectifs et résultats attendus

Objectif général de la mission : Définir les contours du projet pilote de renforcement des capacités de maintenance des techniciens de laboratoires périphériques au Niger.

- **OS1 Affiner la compréhension des besoins de renforcement des capacités de maintenance des équipements des laboratoires périphériques**
 - **RS1** Décrire le système actuel de maintenance des équipements de laboratoire de santé et ses enjeux, ses acteurs (DLS et DIES, autres acteurs publics, ainsi que les acteurs privés lucratifs et non lucratifs, les PTF internationaux), la répartition des rôles et responsabilités, le cursus de formation initiale, les projets en cours d'amélioration du secteur laboratoire etc.
- **OS2 Formuler des recommandations concernant les cibles géographiques, les bénéficiaires, les activités du projet et les acteurs potentiels de mise en œuvre :**
 - **RS1** Une liste des structures disposant d'un laboratoire (CSI type 2, autres laboratoires privés..) qui seront bénéficiaires de la formation est proposée ainsi que la description des critères de priorisation des sites à inclure dans le projet : couverture de population ; plateau technique ; isolement géographique etc.
 - **RS2** Les bénéficiaires directs du projet sont identifiés selon les axes d'activités envisagés : ex. en plus des techniciens de laboratoires périphériques, évaluation de la pertinence à inclure d'autres personnels comme les Ouvriers Polyvalents de Maintenance des districts concernés (personnel DIES);
 - **RS3** Les axes d'activités sont proposés et incluront à minima :

- formation des techniciens de laboratoires en maintenance nécessaire au bon fonctionnement des laboratoires partenaires du projet; les contours de cette formation sont élaborés.
- réparations mineures indispensables au fonctionnement des laboratoires ciblés ; ces réparations mineures et indispensables au bon fonctionnement des laboratoires ciblés par le projet sont listées et budgétisées et pourront concerner les équipements comme les infrastructures.
- pistes d'amélioration de la formation initiale des techniciens de laboratoire et proposition des contours du module de formation initiale;
- Autres activités nécessaires à l'amélioration continue de la maintenance des équipements : mécanisme de maintenance préventive inter-labo ? renforcement de l'implication de la DIES (à partir du système de place (procédures de gestion de maintenance, ateliers de maintenance)? partenariats avec principaux représentants des équipements labo au Niger ex. Barka Synergie ?
- **RS4** Les acteurs potentiels nationaux et internationaux au Niger (voire régionaux) de mise en œuvre sont cartographiés et les opportunités de partenariats sont explorées (consortium d'organisations);
- **OS3 Définir une baseline au projet qui permettra de mesurer son impact :**
 - **RS1** La DLS dispose d'un état des lieux fin de la situation dans les laboratoires, tels que la nature des équipements, leur état de marche, la situation de la maintenance, les conditions électriques pour le bon fonctionnement, les RH disponibles et leur niveau de formation et l'état de leurs compétences en maintenance des équipements laboratoires.

IV. Description de la mission : Grandes Etapes et activités

Ces grandes étapes doivent servir de base à la proposition de calendrier de travail et de note de cadrage méthodologique. L'expert/e aura à conduire les activités suivantes :

- 1. Réunion de briefing :** cette réunion réunira principalement la DLS, la Fondation Mérieux , la DIES, L'Initiative-Expertise France et visera à faciliter le démarrage rapide de l'appui technique à Niamey. Les documents dont l'expert/e devra prendre connaissance lui seront à ce moment-là remis.
- 2. Une note de cadrage et un planning** seront ensuite produits par l'expert/e afin de préciser la méthodologie et le calendrier de l'appui technique.
- 3. Phase préparatoire :**
 - **Revue documentaire**
 - **Rencontre des partenaires clés:** La liste de partenaires à rencontrer sera proposée par l'expert/e, pour validation par la DLS et Expertise France, et pourra inclure des représentants: Ministère de la santé dont DLS ; des PTF dont ENABEL, la banque mondiale, Fondation Mérieux ; des organismes de formation initiale des techniciens de laboratoire au Niger ; partenaires potentiels de mise en œuvre : société civile nigérienne, ONG-I de santé ; acteurs privés ... **Les grilles d'entretiens seront élaborées également et identifieront les thématiques de discussion ;**
 - **Elaboration d'outils d'évaluation des laboratoires nécessaires à la visite de terrain pour validation :** Grille de recueil des données sur l'état précis de fonctionnement des équipements _ ex. non fonctionnel et raisons (en panne ; non installé ; absence de réactifs);

grille d'évaluation des RH et leurs niveaux de connaissance, état des infrastructures (paillasse, isolement thermique, protection poussière) et système électrique - disponibilité, sécurité et adéquation de l'équipement électrique (onduleur, stabilisateur, groupe électrogène) ; organisation de l'espace de travail etc. Cette grille pourra s'inspirer en tout ou partie de documents de référence type OMS ou d'autres documents projets partagés avec l'expert/e.

4. **Visite des laboratoires co-identifiés pour évaluation de l'état des capacités en termes de ressources humaines, infrastructures et équipement** : aux côtés de la DLS et éventuellement de l'expert en charge de l'élaboration du plan de maintenance des équipements de laboratoire.
5. **Atelier de présentation des résultats de l'analyse situationnelle et des recommandations de contour du projet pilote incluant notamment la DLS, la DIES, Expertise France et la Fondation Mérieux**

V. Livrables attendus

Livrables transversaux :

- Note méthodologique et calendrier de l'appui.
- Ensemble d'outils de recueil de données : grilles d'entretiens ; grille de visite des laboratoires
- Support de l'atelier de restitution des résultats
- Notes des réunions de coordination avec la DLS en lien avec l'assistance technique à l'élaboration du plan de maintenance labo soutenu par RESAOLAB/ Fondation Mérieux
- Compte rendu de l'assistance technique (maximum de 20 pages et suivant le modèle fourni, ce compte-rendu sera diffusés aux partenaires) ;

Objectif spécifique 1

- Description du système actuel de maintenance des équipements de laboratoire de santé et ses enjeux, ses acteurs, des rôles et responsabilités, du cursus de formation initiale, des projets en cours d'amélioration du secteur laboratoire etc.

Objectif spécifique 2

- Rapport complet de recommandations de contours du projet incluant :
 - o Liste des structures disposant d'un laboratoire (CSI type 2, autres laboratoires privés..) qui seront bénéficiaires de la formation et description des critères de priorisation des sites ;
 - o Bénéficiaires directs du projet selon les axes d'activités envisagés ;
 - o Les axes d'activités proposés dont : formation des techniciens de laboratoires en maintenance ; réparations mineures indispensables au fonctionnement des laboratoires ciblés ; pistes d'amélioration de la formation initiale des techniciens de laboratoire et proposition des contours du module de formation initiale; Autres activités nécessaires à l'amélioration continue de la maintenance des équipements :
 - o Les acteurs potentiels nationaux et internationaux au Niger (voire régionaux) de mise en œuvre sont cartographiés

Objectif spécifique 3

- Baseline contenant l'état des capacités des sites ciblés par le projet : état des RH, infrastructures et équipements laboratoire.

VI. Coordination et redevabilité

1. Coordination assurée par Expertise France

Dans le cadre de cette mission, Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et au suivi de la mission, organise des points de

suivi réguliers à minima avec l'expert.e, oriente et accompagne l'organisation du travail, et valide l'atteinte des grandes étapes de la mission. Le rôle d'Expertise France pourra évoluer en fonction du déroulement de la mission.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre l'équipe d'experts, du bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

Des points de suivi technique seront organisés par Expertise France afin de suivre l'avancée de la mission d'appui et proposer les ajustements nécessaires à sa bonne réalisation et pourront inclure, en plus de la DLS, la DIES, l'UGS, la Fondation Mérieux, l'équipe pays du Fonds mondial, et autres partenaires pertinents (ENABEL, la Banque Mondiale etc.).

L'expert.e se rendra au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (l'Attaché de coopération scientifique et universitaire), le Conseiller Régional en Santé Mondiale et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD).

3. Redevabilité de l'équipe d'experts

L'expert.e rapportera directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice de la DLS. Et notamment les éléments recueillis seront transmis à la DLS pour intégration dans la définition de son plan de maintenance des équipements de laboratoire

La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

VII. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

1. Date estimée de démarrage : 11 juillet 2022

2. Durée de réalisation de la mission :

La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expert.e est estimée à environ 30 jours, dont environ 2 semaines de visites de terrain dans les districts et auprès des structures ciblées.

La DLS et Expertise France, sur proposition d'une offre technique de l'expert.e, valideront le calendrier de travail.

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par celui-ci.

3. Date estimée de remise des livrables : 29 août 2022

4. Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission, la DLS, mettra à la disposition de l'expert.e un local pour servir de bureau avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies, un véhicule et un chauffeur pour assurer les déplacements dans le cadre des activités de la mission.

Jusqu'à 15 jours de visite pourront être proposés afin de conduire l'analyse situationnelle dans les zones préalablement définies entre la DLS et Expertise France.

L'expert.e sera responsable des autres aspects logistiques de sa mission sauf indication contraire d'Expertise France.

L'expert.e est tenue de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Tout déplacement en dehors de Niamey devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 2 semaines avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procédera à sa validation formelle.

VIII. Expertise et profils demandés

1. Nombre d'experts : 1

2. Profil de l'expert : Expert– système de laboratoires en santé

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) en ingénierie biomédicale ou équivalent ;
- Bonne capacité d'analyse, d'esprit critique et de rigueur ;
- Excellentes qualités /capacités :
 - de pédagogie et animation
 - de communication
 - de management d'équipe
 - de supervision
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Excellente maîtrise du français (écrit / oral) ;
- Compétences en genre souhaitées : Etre formé.e à la prise en compte du genre.

B. Expérience professionnelle générale

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les laboratoires en santé ;

C. Expérience professionnelle spécifique

- Compétences avérées en suivi-évaluation et amélioration de la qualité des services de laboratoires en santé.
- Expérience de missions d'assistance technique similaire dans le secteur du laboratoire : analyse situationnelle, inventaire des équipements biomédicaux, étude de besoins et formulation de recommandations ;
- Fine connaissance des enjeux du système de santé au Niger et du secteur du laboratoire en santé et de ses normes et acteurs plus particulièrement.

IX. Offre technique et financière

L'équipe d'experts est invitée à transmettre une offre composée de :

1. Une offre technique (10 pages maximum) comprenant :

- Une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence;
- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.
- Le CV de l'expert.e et une description du parcours et des expériences en lien avec les présents termes de référence ;

2. Une offre financière en Euros.